

## 4. CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 1<sup>RE</sup> DIVISION MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

GRANGE AUX ORMES (57)

Samedi 02 et dimanche 03 mai 2026

### LES CLUBS

EPINAL

GOLF ACADEMIE

KEMPFERHOF

METZ CHERISEY

NANCY PULNOY

PREISCH

STRASBOURG (Champion 2025)

WANTZENAU

### FORME DE JEU

⇒ Un 1<sup>er</sup> tour de qualification en stroke-play

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

**Départage** : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle égalité le départage s'effectue sur la 4<sup>ème</sup> carte des simples non-retenue.**

**Pour ce tour la composition des équipes (foursome et simple) est libre.**

⇒ Un 2<sup>ème</sup> tour en match-play soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
  - 3 vs 8 - 4 vs 7 - 5 vs 6
  - **Les 3 équipes gagnantes** restent en 1<sup>ère</sup> division pour 2027, **les 3 équipes perdantes** descendent en 2<sup>ème</sup> division en 2027.
  - Format de jeu : 1 foursome et 4 simples consécutifs (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi à la date limite d'inscription des clubs*)
- La fiche d'ordre de jeu des matchplays doit être remise au comité d'épreuve 30' avant le 1<sup>er</sup> départ de l'équipe.

*Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.*

⇒ Repères de départ : Blancs

### PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> des qualifications est déclaré Champion de Ligue 2026.

1<sup>er</sup> : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipier

2<sup>ème</sup> : Une médaille par équipier

### COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le/les représentant/s du corps arbitral
- ⇒ Le Président de l'Association Sportive du club recevant ou son représentant
- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant.